



HAL
open science

**Notes de lecture: Perrin, Delphine; Mazzella, Sylvie.
Frontières, sociétés et droits en mouvement :
dynamiques et politiques migratoires de l'Europe au
Sahel, Bruxelles: Bruylant, 2019, 306 p.**

Camille Cassarini

► **To cite this version:**

Camille Cassarini. Notes de lecture: Perrin, Delphine; Mazzella, Sylvie. Frontières, sociétés et droits en mouvement: dynamiques et politiques migratoires de l'Europe au Sahel, Bruxelles: Bruylant, 2019, 306 p.. Migrations Société, 2020, pp.143. 10.3917/migra.182.0143 . hal-03177650

HAL Id: hal-03177650

<https://hal.science/hal-03177650>

Submitted on 14 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOTES DE LECTURE

-

Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales | « [Migrations Société](#) »

2020/4 N° 182 | pages 143 à 150

ISSN 0995-7367

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-4-page-143.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales.

© Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

NOTES DE LECTURE

PERRIN, Delphine ; MAZZELLA, Sylvie. *Frontières, sociétés et droits en mouvement : dynamiques et politiques migratoires de l'Europe au Sahel*, Bruxelles : Bruylant, 2019, 306 p.

Dirigé par Delphine Perrin et Sylvie Mazzella cet ouvrage propose une analyse originale des dynamiques migratoires euro-africaines. Imbriquées et enchâssées les unes aux autres, ces dynamiques politiques et sociales méritent pourtant des analyses distinctes et situées. C'est précisément autour de cette ambition qu'est construite la trame de ce travail. Autour de deux parties, renvoyant à deux échelles d'analyse, l'une consacrée aux sciences sociales avec des contributions de géographes, de sociologues et d'anthropologues, l'autre aux sciences juridiques et politiques, le fait migratoire y est analysé de manière presque exhaustive. Catherine Wihtol de Wenden ouvre ce travail à travers un rappel judicieux des équilibres migratoires mondiaux, soulignant qu'à l'inverse d'une représentation des flux migratoires structurés autour de l'axe Sud/Nord, ceux-ci se développent autour de dynamiques régionales et intracontinentales, liées en grande partie aux processus d'urbanisation et de métropolisation à l'œuvre en Afrique et au Moyen-Orient. Ce rappel est d'autant plus utile qu'il permet d'introduire l'idée centrale de l'ouvrage : les dynamiques sociospatiales de la migration sont intrinsèquement liées aux transformations politiques et juridiques touchant simultanément tous les espaces.

Partant de ce constat, Jérôme Lombard illustre de manière pertinente cette hypothèse en s'intéressant au rôle central qu'occupent les systèmes de transport dans les mobilités intra-africaines. Dans un mouvement paradoxal, les transports dessinent « une autre carte de l'Afrique », discriminant et différenciant les populations en fonction de leur statut et de leur accès à la mobilité, mais constituant simultanément de puissants facteurs de facilitation et de rupture des assignations sociospatiales. Ce paradoxe se retrouve aussi dans les modes de gouvernance de ces mobilités, où se construisent côte à côte des corridors de « standing » international avec des modes de transport bricolés, émergeant de dynamiques « par le bas » avant d'être finalement acceptés et intégrés par les autorités. Toutefois, au-delà de ce paradoxe, la mobilité « illégitime », sans être rendue impossible, se retrouve confrontée à d'innombrables ruptures, frontières, barrières, allongeant considérablement les temporalités et dessinant un imaginaire spatial particulièrement rugueux pour ses pratiquants.

C'est précisément de ces formes d'assignation à l'immobilité dont traite la contribution de Sylvie Bredeloup en s'appuyant, non pas sur

l'analyse des logiques de départ, mais sur celles entourant les « retours », toujours plus nombreux. Produit de l'approche gestionnaire des migrations promue depuis une quinzaine d'années sur le continent africain par les États et les organisations internationales, les aides au retour « volontaire » sont accompagnées de programmes d'aide à la réinsertion des migrants de retour. C'est en analysant leur condition de mise en œuvre et de suivi que S. Bredeloup éclaire l'existence d'un véritable marché de la consultance pour experts et techniciens, devenus « petites mains » et « courroies de transmission » des politiques migratoires européennes sur le terrain. L'auteure montre comment ces experts, qui reprennent à leur compte le discours sur les supposés bienfaits du codéveloppement, participent à la défense de l'ordre social sédentaire et à la normalisation des conditions d'exclusion des migrants de retour. Par ce registre expert, ils contribuent à individualiser et dépolitiser les « échecs » du retour, pourtant produits par la fermeture de l'espace migratoire intercontinental.

Si le fait migratoire est une ressource pour le monde de l'expertise et de la « réinsertion » dans les espaces de départ, il l'est aussi pour le monde religieux dans les espaces de circulation. C'est autour de cette réalité empirique que s'articule la contribution de Sophie Bava, qui étudie les reconfigurations théologiques et sociologiques que les acteurs religieux chrétiens engagent autour de la présence des migrants au Maroc. L'auteure montre que la reconnaissance de l'immigration dans le pays, confronté à une augmentation croissante de migrants subsahariens de confession chrétienne, passe aussi par la structuration de différentes institutions religieuses capables d'intégrer les croyants. En les analysant de l'intérieur, S. Bava éclaire la capacité de ces institutions à « créer du politique » pour les migrants, en mettant en récit leurs trajectoires et leurs luttes autour d'idéaux types religieux pour une meilleure reconnaissance de leur statut dans la société marocaine. Cette contribution permet aussi de valider l'hypothèse selon laquelle le fait migratoire en Afrique méditerranéenne, souvent résumé à des trajectoires linéaires « en transit » pour l'Europe, s'avère au contraire être une immigration appelée à être durablement enracinée dans cet espace. C'est justement de cet enracinement dans la société marocaine que traite le texte de Mehdi Alioua. Après une brève historicisation de l'immigration subsaharienne au Maroc, plus ancienne qu'on ne le croie, l'auteur dévoile les logiques réticulaires à l'origine de la repolitisation du fait migratoire dans le pays. En liant changements migratoires et politiques, l'article montre que c'est bien parce que ces migrants sont installés durablement dans la société marocaine qu'ils parviennent à s'organiser collectivement, à s'approprier les outils de lutte des réseaux militants internationaux et à

créer, in fine, des outils de lutte politique pour le respect de leurs droits. Sans se prononcer sur le débouché de ces luttes, l'auteur relève que la politique migratoire marocaine s'est affranchie, au moins sur la forme, des injonctions contradictoires de l'Union européenne. Depuis 2013, l'État marocain a ainsi construit une politique migratoire originale, en régularisant un certain nombre de « sans-papiers » subsahariens, et en relâchant partiellement l'étau de la répression. Il est difficile cependant d'y voir un changement structurel, tant la répression a pu reprendre à certains moments. Pourtant, l'immigration subsaharienne n'est plus porteuse au Maroc des mêmes stigmates excluants que ceux qui ont eu cours pendant les années 1990 et 2000, et commence à constituer un fait cosmopolitique durable.

Après avoir parcouru les dynamiques migratoires à l'œuvre sur le continent africain, l'ouvrage s'attache à l'analyse des dynamiques politiques et institutionnelles structurant le fait migratoire. La complémentarité de ces deux approches permet d'éclairer d'un jour nouveau les intrications complexes entre processus sociaux et processus juridiques.

La contribution d'Hélène Lambert invite à repenser le rôle que joue l'Union européenne dans l'adoption par les États extraeuropéens de ses pratiques et règles en matière de protection des réfugiés. Par son historicité et sa complétude, le régime juridique européen exerce sur les autres régimes juridiques un pouvoir non pas fondé sur sa suprématie, mais sur sa capacité à être adapté et médiatisé par une grande diversité d'acteurs (OI, ONG, écosystèmes juridiques locaux, monde universitaire...). Le rôle du HCR est par exemple souligné, en tant qu'organisation transnationale faisant circuler sur ses lieux d'intervention de nombreux acteurs formés à une approche européenne du droit, et donc vecteurs de sa normativité dans différents milieux. Cette influence s'exerce aussi par des dispositions juridiques pouvant être extirpées de leur contexte, notamment les plus restrictives en matière de reconnaissance du statut de réfugié. Rompant avec l'idée d'une entité européenne hermétique et imposant sa vision du droit au reste du monde, cette contribution remet les acteurs sociaux au centre des dynamiques de production du droit en matière de migration. Oleg Korneev et Emanuela Paoletti poursuivent cette ambition en s'intéressant aux cas originaux de la Libye et de la Russie, deux pays non inclus dans la politique européenne de voisinage, bien que géographiquement situés aux frontières est et sud de l'Union européenne. L'originalité de ces deux pays tient, d'une part, à leur modèle politico-économique (basé sur la rente pétrolière) et, d'autre part, à leur désignation par l'UE comme « pays sensibles en matière de migration ». À travers ces deux exemples et l'éclairage des nombreuses mécaniques d'accords et traités signés entre les parties, les auteurs démontrent que le cadre officiel de transfert des normes et pratiques en

matière de gestion des migrations de l'UE vers ses pays tiers n'est pas unique. Cette contribution éclaire le rôle majeur joué par la Commission européenne comme courroie de transmission des intérêts étatiques en matière de migration. Les deux cas cités montrent aussi que ces transferts peuvent s'affranchir, selon les pays, des conditionnalités habituellement exigées en matière d'ouverture démocratique et de respect des droits humains.

La contribution de Nadia Khrouz vient confirmer ces évolutions juridiques dans le domaine migratoire, à travers l'exemple marocain. En ouvrant son analyse juridique à une démarche anthropologique originale, elle éclaire avec justesse comment le droit influe sur les trajectoires d'individus en migration. Si le Maroc « protège » ses réfugiés, elle montre aussi comment la notion de « pays de transit », floue et discriminante, s'est transformée en outil juridique de lutte contre la présence des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne. Elle met ainsi en évidence les non-dits d'une politique migratoire s'appliquant différenciellement aux individus, selon leurs origines nationales. Ce faisant, elle montre comment ce corpus juridique a évolué depuis 2013 et l'avènement de la « nouvelle politique migratoire marocaine ». Acceptant un statut de « pays d'immigration » pour les ressortissants subsahariens, plusieurs vagues de régularisations ont été décidées depuis, avec plus ou moins de succès. Cela prouve que ce revirement s'intègre dans une stratégie géopolitique de repositionnement du royaume marocain sur l'échiquier africain, à travers sa réintégration à la CEDEAO et l'établissement d'une nouvelle « diplomatie migratoire ».

À rebours de cette dynamique juridique, l'exemple tunisien analysé par Souhayma Ben Achour montre que la reconnaissance du statut de réfugié n'est pas une priorité politique pour tous les pays de la région. La Tunisie, pourtant signataire de la convention de Genève relative à la protection des réfugiés, n'a jamais inscrit dans son droit commun de dispositions assurant une protection nationale aux réfugiés. Perdre de ce fait une situation floue, où la reconnaissance du statut par le HCR, reconnue par l'État, limite les risques de refoulement et accorde théoriquement un titre de séjour, mais ne permet pas un accès aux droits nationaux. L'impasse juridique dans laquelle se trouve aujourd'hui le statut de réfugié renvoie par ailleurs à celle dans laquelle se trouvent les étrangers en situation irrégulière, auxquels le droit tunisien n'ouvre que très peu de possibilités de régularisation. C'est notamment le cas des « déboutés du droit d'asile », parfois retenus dans des centres de rétention comme celui de Ouardia, dans des conditions de vie difficiles. Si nous pouvons voir avec un certain optimisme l'ajout à l'agenda parlementaire d'un projet de loi relatif à l'asile et la création d'une Instance nationale de Protection des Réfugiés, le contexte

d'instabilité politique rend difficile leur concrétisation à court et moyen terme.

Cherif Bennadji conclut l'analyse régionale par le cas algérien, plus incertain et marqué par un arsenal juridique particulièrement répressif dans le domaine migratoire. Ouvrant sa contribution sur le questionnement de l'existence même d'une politique en la matière, l'auteur mentionne que si les objectifs affichés dès 2005 pouvaient paraître louables et encourageants, les instruments mis en place se sont révélés orientés uniquement autour d'un contrôle accru des flux migratoires entrants et sortants. L'absence de politiques cohérentes envers sa diaspora et son émigration renvoie à sa volonté accrue à partir du milieu des années 2000 de contenir son immigration au Sud, en n'hésitant pas à refouler de manière arbitraire des milliers de ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne. Comme en Tunisie, la reconnaissance de la qualité de réfugié et la protection des individus entrant dans cette catégorie, pourtant consacrés par plusieurs arrêtés ministériels ne se sont jamais traduites dans les actes. Il n'existe donc pas d'institution nationale chargée de statuer sur les demandes d'asile, ce travail étant laissé au HCR, qui ne dispose que de très faibles marges de manœuvre dans le pays. Ainsi, si l'Algérie semble privilégier une approche africaine de la gestion migratoire, avec la création d'outils régionaux, elle tend à appliquer dans les faits une politique particulièrement répressive, renvoyant à un enjeu de souveraineté nationale toute mention d'une approche par les droits, comme cela peut être le cas au Maroc.

Dans la conclusion de l'ouvrage, Pierre Robert Baduel s'interroge et interpelle les lecteurs sur le caractère véritablement « exceptionnel » de la période que nous traversons et sur le sort réservé à l'étranger dans nos droits et nos sociétés. Analysant à la lumière du passé les événements présents, l'auteur nous invite à nous interroger non pas sur les transformations du fait migratoire en lui-même, qui a par ailleurs toujours existé et dans des proportions parfois beaucoup plus importantes et dramatiques, mais sur ce que le sort de l'étranger nous dit des transformations de notre monde. Sous l'effet de la mondialisation, l'État se transforme, de même que le rapport à l'espace et au temps, mais aussi à l'évènement et à la souffrance. Derrière les souffrances et les drames de notre monde se profile peut-être un rapport renouvelé à la citoyenneté, et, citant Antonio Gramsci, « qu'au pessimisme de l'intelligence, s'oppose l'optimisme de la volonté ».

*Camille Cassarini*¹

1. Doctorant contractuel en Géographie LPED-IRD / Aix-Marseille Université.

ARAB, Chadia, *Dames de fraises, doigts de fée. Les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne : Casablanca, En toutes lettres*, 2018, 188 p.

À la croisée des études de genre et des processus migratoires dont Chadia Arab, chercheuse au CNRS, est spécialiste, l'auteure propose au lectorat profane comme à celui des géographes et sociologues, une étude indispensable sur le devenir de femmes marocaines circulant entre le Maroc et l'Espagne, et travaillant depuis 2008 à la cueillette des fraises dans la province de Huelva en Andalousie.

Le livre analyse comment et pourquoi certaines femmes sont recrutées, en prenant appui sur de nombreuses enquêtes et interviews. Il tente de reconstituer les trajectoires de ces travailleuses soigneusement choisies (issues de milieux ruraux, paupérisés, mères de famille, épouses, parfois illettrées), « heureuses élues ou victimes d'un système migratoire bien réfléchi entre le Maroc et l'Espagne ? », s'interroge l'auteure.

Les témoignages directs sont multiples (dès l'introduction où se découvre l'histoire emblématique de Saïda, puis insérés dans la trame de l'étude). On y découvre alors comment l'espoir de changer de vie pousse certaines femmes à organiser leur départ. Les enquêtes de terrain révèlent que cette migration, dans sa dimension socio-sexuée, constitue une opportunité non seulement pour l'Espagne en quête d'une main-d'œuvre féminine peu rétribuée, mais aussi pour ces femmes, en leur permettant d'échapper à de graves difficultés économiques et personnelles, en leur octroyant certaines formes de libertés et un semblant d'indépendance financière. En outre, si l'emploi peut être renouvelé, cette migration s'avère encadrée par un programme migratoire entre le Maroc et l'UE (respectivement l'ANAPEC et la FUTEH, organismes d'État qui visent à lutter contre le travail clandestin et à les accompagner durant leur séjour).

Le livre permet encore de mieux appréhender le paradoxe que produit ce type de recrutement a priori « juste et solidaire », pour un travail temporaire, saisonnier, impliquant une migration circulaire juridiquement encadrée, c'est-à-dire avec un retour au Maroc quand la saison est achevée. Pour autant, une fois sur place, ces femmes accomplissent sous des serres immenses et surchauffées, une cueillette épuisante dans des conditions de grande vulnérabilité. Les exploiter relève à bien des égards d'une atteinte aux droits humains. De même, certaines d'entre elles demeurent en Espagne, n'ayant plus les moyens administratifs de renouveler leur contrat. Il arrive alors qu'elles se paupérisent davantage, qu'elles soient plus encore stigmatisées en tant

que mauvaises épouses, mauvaises mères, qu'elles se retrouvent en danger ou que l'on perde leur trace.

L'ouvrage de 185 pages, organisé en 6 chapitres, est remarquable, précis, sensible, usant du récit de vie, explorant avec minutie les conséquences du travail salarié temporaire sur ces migrantes, notamment à propos de ce qui relève des mutations dans les rapports de genre. Moyennant de nombreuses enquêtes de terrain, il fait entendre la voix de ces travailleuses invisibles, et parfois « sans-papiers », notamment pour celles qui tentent d'échapper à ce seul cadre d'embauche.

Il importe en effet de toutes les nommer par des termes évocateurs, tel que s'y emploie Chadia Arab dans sa typologie : sont présents les mots *harragat* plutôt que *harraga*, soit « brûleur/brûleuse de frontières » en arabe, *zoufria* plutôt que *zoufri* au sens de « homme/femme célibataire », les formules bienvenues, comme *femme capable* inspirée de *homme capable* (Paul Ricœur). Chadia Arab en féminisant ces termes et ces figures met en lumière les visages féminins dans les migrations.

De même en faisant le choix raisonné de *sans-papiers* pour désigner parmi elles les travailleuses les plus précaires, elle puise dans les ressources du français qui permet cette mixité lexicale, notamment en soudant terme à terme une préposition et un nom (légèrement modifié), comme au masculin. Certes la composition lexicale *sans-papier* qui fonctionne déjà par glissement métonymique en désignant des animés humains, que nous nommons par une chose (le papier) dont nous nions de surcroît la réalité (*sans* est privatif), et qui produit une identification en creux, peut sembler bien dégradante. Pour autant les deux termes réalisent au féminin, et grâce à la soudure, un lexème qui équivaut par antonomase à un nom propre. Ce dernier s'avère alors plutôt valorisant et surtout clarifiant.

On appréciera encore l'enquête transnationale que Chadia Arab a réalisée en Espagne, où elle s'est rendue à maintes reprises, s'immergeant dans leur espace de vie et de travail, ainsi qu'au Maroc dans les villages d'où ces femmes sont originaires. Elle les a retrouvées et les a suivies dans le temps. On signalera aussi la manière dont l'auteure étudie les effets du système de migration circulaire, visant à lutter contre l'immigration clandestine, mais qui contribue parfois à la fabrique de clandestines, sans toujours parvenir à régulariser leur situation.

D'autres directions et prolongements seraient certainement possibles. Pourrait être creusée par exemple la façon dont s'articulent les rapports de genre lors du retour dans le pays d'origine, ou bien, comment s'organise la relation homme/femme quand ces femmes demeurent dans l'espace d'accueil, en Espagne. Que reste-t-il du lien avec leurs proches ? L'impact sur la conjugalité, la famille, la sexualité, sur le lien aux enfants pourrait être plus amplement mesuré.

Enfin, on attendrait une expertise concernant la santé de ces femmes dont les conditions d'embauche et de cueillette sous serre sont forcément éprouvantes. Comment évoluent-elles ensuite ? Ce prolongement pourrait être mené avec profit, puisque de leur travail dépend le commerce mondialisé de « l'or rouge », dont les flux reposent forcément sur leur état physique. Victimes à bien des égards, ouvrières dociles, mais aussi migrantes ayant fait ce choix risqué et émancipateur, actrices de leur survie, à ces femmes dont le devenir dépend plus encore des décisions politiques, des stratégies d'embauche fluctuantes et traumatisantes, voire de l'économie tout aussi incertaine du pays d'accueil, l'ouvrage rend un hommage savant et rigoureux.

Frédérique Le Nan²

2. Enseignante-chercheuse à l'Université d'Angers (3L.AM)